Minister for International Trade

Ministre du Commerce extérieur

The Honourable L'honorable

Tom Hockin P.C. M.P.

OCT 19 1993

L'honorable Jaime Serra Puche Secrétaire au Commerce et au Développement industriel Alfonso Reyes 30, Piso 10 Col. Hipodromo de la Condesa 06179 Mexico D.F. Mexique

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de confirmer l'entente suivante, intervenue entre les délégations des États-Unis d'Amérique, du Canada et des États-Unis du Mexique relativement à l'article 104 de l'Accord de libre-échange nord-américain (ci-après dénommé l'«ALENA»):

> «Les Parties à l'ALENA modifieront l'annexe 104.1 dudit ALENA afin d'y ajouter les accords suivants:

- a) la Convention entre les États-Unis d'Amérique et les États-Unis du Mexique relative à la protection des oiseaux migrateurs et des mammifères chassés, signée à Mexico, le 7 février 1936; et
- b) la Convention concernant les oiseaux migrateurs, signée à Washington, le 16 août 1916.»